

MULTIRISQUE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

- M.E.E. -
Souscription

N° Association

A

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT SOUSCRIPTEUR : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : VILLE : _____

NATURE DE L'ETABLISSEMENT : _____

IDENTITE DU RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT : _____

Responsabilité Civile – Individuelle Accident Corporel et Maladie grave – Risques divers

Date d'effet souhaitée du _____ au 31 août de l'exercice
(au plus tôt, le lendemain à 0h de la réception du bordereau par le Service Assurance APAC)

Total de l'effectif de l'Etablissement : _____

MOINS

Effectif déjà assuré à l'APAC : _____ (à compléter par la Fédération) (1)

1041 – Effectif restant à prendre en compte : _____ x _____ € = _____ €

(1) Associations scolaires existant au sein de l'établissement (coopératives scolaires, FSE, USEP) déjà affiliées à la Fédération.

Cachet de la Délégation	Cadre réservé à la Délégation	<p>Je, soussigné _____ responsable de l'Etablissement, déclare disposer de la notice descriptive des Conventions Spéciales et accepter sans réserve les garanties précisées dans ce document.</p> <p>A _____ le _____ Signature :</p>
-------------------------	-------------------------------	---

ASSUREURS PROCURANT LES GARANTIES :

- **Responsabilité civile, Assurance de dommages, Protection Juridique, Assurance de personnes accident corporel** : Mutuelle Assurance des Instituteurs de France – Société d'assurance mutuelle à cotisations variables – Entreprise régie par le Code des Assurances – 79038 NIORT cedex 9.
- **Assistance** : Garantie octroyée par la MAIF 79038 NIORT cedex 9 et mise en œuvre par INTER MUTUELLES ASSISTANCE (IMA) G.I.E – Groupement d'intérêt économique au capital de 3.750.000 € – Siège social : 118 avenue de Paris – 79000 NIORT.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à l'APAC la prise en compte de votre demande. Sauf opposition de votre part, nous pouvons être amenés à utiliser ces informations à des fins de prospection. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Pour toute demande, contactez l'APAC 21 rue Saint-Fargeau – BP 313 – 75989 PARIS CEDEX 20.

ASSURANCES FACULTATIVES COMPLEMENTAIRES

Votre Etablissement dispose de la possibilité de souscrire les formules d'assurance suivantes :

- **R.C. EMPLOYEUR D'ACCUEIL (R.E.A.)**
Placement en entreprise extérieure. (Il sera systématiquement demandé un double de la convention de stage en cas de sinistre).
- **R.C DES BIENS CONFIES (A.B.C.)**
Pour prestations extérieures de service, placement en famille d'accueil. Responsabilité civile « Biens confiés » aux élèves pour entretien ou réparation, apprentissage.
- **TOUS RISQUES MOBILIER/MATERIEL (T.R.M.) – garantie annuelle ou temporaire**
Mobilier/matériel traditionnel – Instruments de musique – Biens à hauts risques avec ou sans garantie « tous dommages » - Frais de reconstitution des médias – Assurance des stocks.
Vous disposez, avec le contrat M.E.E., d'une garantie des biens mobiliers ou matériels vous appartenant (dans la limite de 2.000 €) ainsi que des biens mobiliers ou matériels qui vous sont prêtés (dans la limite de 7.700 €). Si ces valeurs sont insuffisantes, ce contrat complémentaire T.R.M. permet de garantir ces biens.

Pour toutes les formules facultatives énumérées ci-dessus dont vous souhaitez bénéficier, sollicitez auprès du Service Assurance Départemental APAC, les bordereaux spécifiques pour chaque souscription.